

L'identité « nomade » des pronoms personnels chez J.-M. G. Le Clézio

Bahia ZEMNI* 

Translation Department, College of Languages, Princess Nourah bint Abdulrahman University,
P.O. Box 84428, Riyadh 11671, Saudi Arabia
baalzemni@pnu.edu.sa

Reçu: 03/10/2025,

Accepté: 21/11/2025,

Publié: 10/12/2025

The "Nomadic" Identity of Personal Pronouns in J.-M. G. Le Clézio

ABSTRACT: *This study investigates the use of personal pronouns in "Identité nomade" by J.-M. G. Le Clézio. It explores how variations in pronouns reflect and shape a plural and fluid identity. Using a combined linguistic, enunciative, and pragmatic approach, the article focuses on pronominal substitution, polyphony, and argumentation. The analysis shows that the personal pronouns "I," "YOU," and "ON" display referential instability and contribute to a strategy of discursive self-representation. From a polyphonic perspective, this instability emphasizes the hybrid and "nomadic" nature of identity. Finally, the study underscores the pragmatic effects of these pronominal dynamics, especially in terms of ethos construction and perlocutionary influence.*

KEYWORDS: Identity, Personal Pronouns, Polyphony, Ethos, Perlocutionary Effect.

RESUME : *Cet article analyse l'usage des pronoms personnels dans Identité nomade de J.-M. G. Le Clézio afin de montrer comment les variations pronominales participent à la construction discursive d'une identité plurielle et instable. À travers une approche linguistique, énonciative et pragmatique, fondée sur l'étude de la substitution pronominale, de la polyphonie et de l'argumentation, nous mettons en évidence une instabilité référentielle du JE, du TU et du ON. Cette dynamique pronominale confirme le caractère hybride et « nomade » de l'identité. L'analyse montre enfin que ces procédés linguistiques s'inscrivent dans une stratégie discursive de légitimation identitaire reposant sur l'ethos et les effets perlocutoires.*

MOTS-CLES : identité, pronoms personnels, polyphonie, ethos, effet perlocutoire.

* Auteur correspondant

Introduction

En nous inspirant du récit *Identité nomade* de J.-M. G. Le Clézio, nous envisageons d'étudier l'usage des pronoms personnels dans le même ouvrage, pour montrer que leur fonctionnement (syntaxique et sémantique) n'est ni statique ni stable, mais dynamique et pluriel, indépendamment de toute approche strictement philosophique de l'identité ; de ce fait, un pronom *peut en cacher un autre*, ce qui a pour conséquence de multiplier les référents, et ainsi concrétiser la pluralité des identités.

Dès lors, si l'on procède à des tests de substitution de pronoms dans un même énoncé, on pourra rendre compte, parfois, de la subjectivité énonciative, de la dimension affective d'un message, ou de « la plasticité sémantique » (D. Maingueneau 2004 : 20) de certains pronoms. Par ailleurs, dans le processus de l'anaphorisation, les substituts pronominaux peuvent être considérés comme une autre facette d'un même pronom. Un phénomène similaire semble se produire, lorsque les pronoms s'inscrivent dans le cadre d'un registre de langue tel que l'argot et sa variante le verlan.

Au-delà de la substitution morphologique, y aurait-il une dissimulation ou un déguisement de l'identité ? La pluralité identitaire sera d'autant plus manifeste si on l'aborde dans une perspective polyphonique, dans la mesure où celle-ci conduit à remettre en cause l'unicité du sujet parlant (O. Ducrot 1984 : 171). Par extension, en narratologie, cette unicité se trouve mise à l'épreuve, puisque, dans un récit à la première personne comme *Identité nomade*, elle se manifeste par la coïncidence de trois instances : l'auteur, le narrateur et le personnage.

Sur un plan pragmatique, la réflexion peut porter sur certains procédés argumentatifs, tels que l'éthos discursif du locuteur-JE, et l'effet perlocutoire escompté. L'acte de *raconter* l'identité remplira-t-il les conditions de réussite pour infléchir le comportement du lecteur, lui faire adopter le point de vue d'une identité multiple, plurielle, complexe, hétérogène, mais enrichissante, dans le contexte actuel, où l'identité est, partout, revendiquée *à cor et à cri* ?

La présente étude se propose d'examiner comment les pronoms personnels, dans *Identité nomade*, participent à la construction d'une identité plurielle à travers des phénomènes linguistiques (substitution, anaphore, polyphonie), discursifs (énonciation, instances narratologiques) et pragmatiques (ethos, orientation argumentative).

Nous posons ainsi la question suivante : dans quelle mesure la dynamique pronominale observée dans le récit reflète-t-elle la pluralité identitaire revendiquée par l'auteur ? L'objectif est double : d'une part, mettre en évidence les glissements référentiels et énonciatifs que les pronoms rendent possibles ; d'autre part, montrer comment ces glissements contribuent à une stratégie argumentative visant à légitimer une identité dite « nomade », hybride et plurielle¹, au sein du discours autobiographique.

1. Méthodologie

La thèse défendue par J.-M. G. Le Clézio est que l'identité, la sienne, est multiple et multiforme ; sur un plan linguistique, cette thèse est tout aussi défendable. Partant de l'idée qu'un pronom *peut en cacher un autre*, et qu'il ne se laisse pas toujours réduire à un référent stable et univoque, nous nous sommes fixé pour objectif de lever le voile sur les multiples facettes que peut receler un pronom personnel, notamment le JE qui conduit le récit de part en part.

Nous formulons l'hypothèse que la variation pronominale observable dans *Identité nomade* constitue un marqueur linguistique de la pluralité identitaire mise en scène par l'auteur, et qu'elle se manifeste à travers des glissements référentiels, énonciatifs et polyphoniques.

La prise en considération des substituts pronominaux et anaphoriques peut faciliter la quête identitaire ; d'un autre côté, il s'agissait pour nous d'appréhender l'identité multiple et d'en chercher

¹ Les emplois « multiple », « plurielle », « hybride » et « nomade » étant envisagés ici comme des désignations convergentes d'une même configuration identitaire non unitaire ; ce sont en quelque sorte des parasyonymes.

confirmation dans une perspective polyphonique, telle que prônée par Ducrot (1984), ainsi que par d'autres théoriciens de la polyphonie² (notamment la ScaPoLine qui s'inscrit dans son prolongement).

Le corpus retenu est constitué de l'ensemble du récit *Identité nomade*, dont nous analysons de manière systématique les occurrences pronominales. Pour chaque pronom relevé, nous observons :

- la catégorie pronominale concernée (personnel, indéfini, anaphorique) ;
- la valeur référentielle (identité stable, glissement, ambiguïté) ;
- le rôle énonciatif (JE narrateur, JE personnage, JE polyphonique) ;
- le contexte syntaxique et discursif (déixis, anaphore, substitution) ;
- les marques de polyphonie ou de co-énonciation.

Dans le même esprit d'une identité difficile à cerner, d'autres cas de figure pouvaient être envisagés, tels que la substitution pronominale ou la construction argotique, à titre de test ou par jeu.

Ces phénomènes sont examinés comme des procédés linguistiques révélant un déplacement identitaire : l'argot et le verlan sont analysés non comme un objet sociolinguistique autonome, mais comme des ressources morphologiques et sémantiques susceptibles de renforcer la stratégie de dissimulation ou de dédoublement identitaire.

Enfin, il nous fallait montrer que la thèse de Le Clézio est le fruit d'une argumentation, dans laquelle l'auteur a mis à contribution des outils lui permettant de convaincre et d'espérer persuader du bien-fondé de son identité plurielle, multiethnique, multiculturelle.

Dans cette perspective, nous examinons également les procédés pragmatiques mobilisés : ethos du narrateur, orientation argumentative et effets perlocutoires visés, afin de déterminer comment l'énonciation pronominale contribue à une stratégie discursive de légitimation identitaire.

2. Analyse linguistique : pronoms, substitution et polyphonie

2.1. « La nature des pronoms »³ dans *Identité nomade*⁴.

Nous partons de deux extraits d'*Identité nomade* (IN), notés (1) et (2), en admettant qu'un pronom personnel utilisé renvoie à un référent et révèle une identité propre. Dans (1), « J'ai eu la chance et la malchance de naître pendant la guerre, or les enfants nés dans une guerre sont particulièrement attentifs au malheur et à la difficulté de la vie » (IN : 9), « le terme *je* [dénote] l'individu qui profère l'énonciation⁵ » (Benveniste 1995, II : 79).

Dans le cas présent, l'allocutaire est latent (un auditeur ou un lecteur), car on ne peut pas concevoir d'allocution sans destinataire, et tel que l'affirme Benveniste, « Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire » (Benveniste 1995, II : 79).

Dans (2), « J'étais français par ma mère, j'étais britannique par mon père, celui-ci m'a même dit : "Tu devrais renoncer à la nationalité française, il n'y a aucune raison d'aller tuer les Algériens. " » (IN : 16), les éléments qui définissent une situation d'énonciation sont réunis : « JE-TU / ICI-MAINTENANT » (Benveniste 1995, I : 252).

Nous considérons que ces deux extraits correspondent à deux configurations énonciatives distinctes, permettant d'observer la stabilité ou la mobilité référentielle du pronom JE.

Afin de clarifier notre démarche d'analyse, nous considérons que ces deux extraits représentent deux configurations énonciatives distinctes, chacune permettant d'observer la stabilité ou la mobilité référentielle du pronom JE.

² La ScaPoLine (Théorie scandinave de la polyphonie linguistique), développée notamment par H. Nølke, K. Fløttum et C. Norén, a été publiée en 2004 dans *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique* (Paris: Éditions Kimé), dans le prolongement direct des travaux de Ducrot.

³ Expression empruntée à Benveniste (1995, I, *Problèmes de linguistique générale*, chap. V, « L'homme dans la langue »).

⁴ Le titre *Identité nomade* sera dorénavant abrégé en IN ; les citations du texte, tirées d'une version PDF, seront signalées sous la forme suivante : (IN : numéro de page).

⁵ Benveniste donne une définition extensive de la notion de *discours*, qui s'applique aussi bien aux énoncés écrits qu'aux énoncés oraux (Benveniste 1995, I : 240-241).

Dans (1) et (2), on admettra donc qu'on a affaire à deux discours, dans un cas comme dans l'autre. Dans (1) « [...] Cette vie de la guerre, *je crois qu'elle m'a sensibilisé à tout ce qui peut se passer...* », l'expression soulignée en italiques « Je V que P » (Récanati 1981 : 67) n'est pas purement descriptive, elle a une valeur pragmatique, performative, la performativité se définit sur la base du critère grammatical (Je + présent + voix active) ; dans ce cas, *je crois que* pourrait équivaloir à *j'affirme que* et constituer « un acte individuel de portée sociale » (Benveniste 1995, I : 264), acte étroitement lié à l'ethos de l'orateur-locuteur (comme on le verra plus loin).

Nous intégrons ici la dimension pragmatique comme critère d'analyse complémentaire, afin d'examiner les valeurs illocutoires et les effets perlocutoires associés au JE.

Si nous admettons que le JE de (1) et (2) n'a pas changé d'identité, ni de référent, nous constatons qu'il peut se manifester sous d'autres formes, celles des substituts possessifs⁶ (« ma mère, ma grand-mère, mon frère ») ou pronominaux (« moi »). Toutefois, ces différentes formes, sous lesquelles le JE peut se manifester, n'affectent-elles pas les notions d'identité et de référent ? Autrement, l'identité demeure-t-elle indivisible et le référent serait-il facilement identifiable ?

Nous tenons à rappeler que Le Clézio défend la thèse inverse, à travers la métaphore « identité nomade » : celle de l'identité multiple ou plurielle qui renvoie à un référent difficilement reconnaissable. De notre côté, nous tentons d'appuyer cette thèse, à travers l'étude des pronoms. A la suite de (Benveniste 1995, I : 258), nous admettons que ce JE « [en se posant] comme “sujet” est l'expression de la “subjectivité” ».

Parallèlement, le discours produit par le JE a « un contenu affectif » (Bally 1909 : 14) ; dès lors, la thèse de l'objectivité d'une identité unique et indivisible demeure-t-elle pleinement défendable dans ce cas ? Quand le locuteur-narrateur dit : « J'ai la chance et la malchance de naître pendant la guerre » (IN : 9), il n'est pas seulement un *témoin de l'histoire* (ce qui permet d'identifier un JE subjectif), mais également un sujet dont le vécu est empreint d'affectivité (c'est qui est de nature à identifier un JE affectif). On est donc en droit de reconnaître deux pôles énonciatifs distincts, participant d'une pluralité identitaire. Ce que Le Clézio confirme en ces termes : « Mon identité est là : c'est une identité nomade. » (IN : 21), ce dont on peut inférer : *j'assume la pluralité de mes identités et j'en suis fier*.

Ces distinctions (JE subjectif, JE affectif, JE narrateur) seront prises en compte comme sous-catégories d'un JE polyphonique, conformément aux approches de Ducrot et Rabatel. Elles permettent de concevoir le JE comme un faisceau de positions énonciatives plutôt que comme un point fixe.

Par ailleurs, (1) met en scène deux autres catégories de pronoms que le JE, à l'identité et au référent facilement reconnaissables : un NOUS inclusif, associé à la locution, indice du pluriel, repris par des substituts possessifs (dans « ma mère, ma grand-mère, mon frère et moi », « mon père ») ; et des pronoms, reflétant des personnes *délocutées* (Benveniste 1995, I : 254-255), à savoir « il » et elle ».

Nous analyserons ces pronoms comme des repères de délocution servant de contrepoint au JE, et permettant de montrer comment la pluralité identitaire s'inscrit dans une configuration pronominale élargie. La circulation entre JE, NOUS et les personnes délocutées constitue un premier indice formel de la dispersion identitaire.

2.2. Hypothèse de la substitution pronominale et « jeu » des pronoms.

Les deux extraits *supra* (1) et (2) s'apparentent à ce qu'on nomme en littérature un récit « à la première personne ». Qu'en serait-il, si on se livrait à un jeu de substitution pronominale ? Nous envisageons les deux cas de l'iloïement et du nousoïement ; le premier, autrement appelé (humoristiquement ou ludiquement) *jejoïement* par Morillon (2024), consiste à ce que le sujet de l'énonciation parle de lui-même à la troisième personne du singulier ; le second revient à ce que le locuteur use d'un NOUS non inclusif,

⁶ Marques de subjectivité, appelées « subjectivèmes » par Kerbrat-Orecchioni (1980).

référant à un singulier, sa personne uniquement. Une telle pratique langagière n'est pas sans incidence sémantique et pragmatique.

Nous adoptons dans ce qui suit une démarche de manipulation énonciative à visée heuristique : la substitution délibérée des pronoms que nous opérons ici permet d'observer la tension entre stabilité et instabilité référentielle et d'éprouver la résistance discursive du JE. Cette manipulation de la variabilité référentielle ne relève pas d'un simple jeu formel, mais d'un test théorique des limites de la référence pronominale. En modifiant la personne grammaticale tout en conservant le même référent biographique, il s'agit de relever les effets produits sur la responsabilité énonciative, sur l'ethos du locuteur et sur le statut narratif du sujet. La commutation pronominale devient ainsi un outil d'exploration à la fois grammaticale et énonciative de la plasticité identitaire du JE.

Nous reprenons (1) pour lui faire subir des transformations par substitution pronominale, afin d'obtenir successivement (1'), puis (1''). Cela peut donner :

(1') *Il* a eu la chance et la malchance de naître pendant la guerre, or les enfants nés dans une guerre sont particulièrement attentifs au malheur et à la difficulté de la vie. *Il* se souvient très bien des bombardements, *sa* mère, *sa* grand-mère, *son* frère et lui vivaient à Nice à cette époque-là. *Son* père était médecin en Afrique. Ils étaient séparés par la guerre. *Il* ne l'a pas connu avant l'âge de dix ans⁷.

Deux conséquences étroitement liées peuvent découler de cette manipulation pronominale : (i) tout l'énoncé se transforme, en apparence, en récit par l'effacement de tous les indices énonciatifs du plan du discours ; (ii) le locuteur devient, par voie de conséquence, un narrateur qualifié d'hétérodiégétique⁸ au sens narratologique du terme. Pourquoi recourt-il à cette pratique narrative, alors que le lecteur n'aura aucune peine, par recoupements et rapprochements, à l'identifier, à partir d'indices biographiques ? Des hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette prise de distance énonciative, qui revient à neutraliser l'ancrage personnel du discours : elle peut procéder d'une stratégie de pudeur, d'un souci d'objectivation ou encore d'une recherche de crédibilité discursive, dont la pertinence reste toutefois discutable. Elle peut également relever d'un choix pleinement assumé, comme dans le cas de César, qui adopte la troisième personne dans ses *Commentaires*.

Dans cette perspective, la substitution JE/ IL fonctionne comme un indicateur d'effacement énonciatif, révélateur d'une tension entre identité assumée et identité distanciée.

Dans l'hypothèse inverse, le locuteur transgresserait la loi discursive de modestie, par narcissisme et égocentrisme. Qu'en est-il, dès lors, lorsque la substitution pronominale revient à l'usage d'un NOUS non inclusif et que, derrière le NOUS apparent, se dissimule un JE qui ne dit pas son nom ? La réponse pourrait prendre la forme d'un (1'') :

(1'') *Nous* avons eu la chance et la malchance de naître pendant la guerre, or les enfants nés dans une guerre sont particulièrement attentifs au malheur et à la difficulté de la vie. *Nous* nous souvenons très bien des bombardements, *notre* mère, *notre* grand-mère, *notre* frère et nous vivions à Nice à cette époque-là. *Notre* père était médecin en Afrique. Nous étions séparés par la guerre. *Nous* ne l'avons pas connu avant l'âge de dix ans.

Nous rappelons que dans le cadre du nousolement (1''), NOUS se rapporte à *une* personne, le référent est unique ; comme dans (1'), nous avons la confirmation que la forme pronominale peut masquer une identité référentielle singulière sous une apparence plurielle.

Ce processus confirme empiriquement l'hypothèse selon laquelle la substitution pronominale produit des déplacements identitaires implicites sur les plans syntaxique, sémantique et pragmatique.

⁷ Pour les extraits (1'), (1'') et, plus loin, (4), ayant subi des transformations, les éléments modifiés sont mis en italiques par nos soins.

⁸ Un exemple de récit à la troisième personne, mené du point de vue du narrateur, peut être cité, celui de *La Jalousie*, d'Alain Robbe-Grillet (1957).

Qu'est-ce qui justifie cet usage particulier ? Deux hypothèses peuvent être envisagées. Il pourrait s'agir, d'une part, d'un NOUS d'« auteur », NOUS de distance à prétention d'objectivité ou de « modestie », fréquent dans les travaux pédagogiques ou académiques ; d'autre part, d'un NOUS de « majesté », usage propre aux monarques et détenteurs d'un pouvoir suprême. Or, aucune de ces deux lectures ne paraît convaincante dans le cas présent.

Linguistiquement, Benveniste précise : « d'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse » (Benveniste 1995, I : 234).

Dans le cas présent, si le locuteur avait usé d'un NOUS à « sujet collectif », sans être indicateur du pluriel (D. Maingueneau 2000 : 105), il s'agirait d'un JE déguisé, hypertrophié, relevant d'un « jeu sur la référence » (Maingueneau 2000 : 107) ; ceci produirait un effet de distanciation identitaire, et constituerait surtout une infraction manifeste à la loi de modestie.

2.3. Nomadisme et plasticité pronominale

Dans l'extrait qui suit, noté (3), le pronom souligné en gras ON, dit « indéfini », dit « indéfini » en raison de sa capacité à renvoyer à des référents multiple, et parfois tenu pour familier dans une perspective normative, est cependant interprétable en fonction du contexte ; il peut référer soit au locuteur (le porte-parole des « services »), soit à l'ensemble des individus constituant lesdits « services », donc à la fois au JE-locuteur et aux *ils*, ce qui donne à ce pronom une « plasticité sémantique » (D. Maingueneau 2004 : 20) permettant un changement ou un *transfert* d'identité. Cette plasticité confirme que la référence pronominale n'est pas fixée une fois pour toutes, mais dépend de l'ancrage énonciatif.

(3) [...] à ce moment-là je leur déclare alors : « Je ne suis vraiment plus du tout français, je suis uniquement britannique et je vais aller vivre en Angleterre ou en Suède, dans un pays où il n'y aura pas de problème de service militaire. » Réponse des services : « On va trouver une solution, *on* va vous envoyer ailleurs. »⁹ (IN : 17)

Cette faculté de substitution du pronom à d'autres personnes n'est cependant pas assimilable à une *usurpation* d'identité. Dans le cas présent, tout en étant purement stylistique, ce procédé permet d'éviter de désigner un responsable. Reste à préciser que morphologiquement et syntaxiquement, le ON relève de la troisième personne, tout en n'étant pas nécessairement absente. L'emploi de ON fonctionne ici comme une stratégie de dilution énonciative, masquant l'agent réel de la décision.

2.4. Substitution argotique et identité

Dans l'extrait qui suit, noté (4), nous procédons à une substitution du pronom JE par ses équivalents puisés dans le langage argotique, avec l'intention de vérifier si l'identité demeure inchangée, ou si elle s'en trouve affectée. D'autant plus que Louis-Jean Calvet (1994 : 42) précise que l'argot n'est compréhensible que par une « minorité de locuteurs » ; une communauté linguistique restreinte, fermée, l'adopte pour communiquer en vase clos, en autarcie sans être comprise ; c'est donc un langage codé, à « fonction cryptique » (Calvet 1994 : 42) réservé aux initiés. Qu'on en juge :

(4) *Mézigue*, j'ai finalement eu une vie aventureuse malgré *mégnasse* et *mécol* (*mécolle*) je n'ai pas eu à me poser la question de l'identité parce que dès le départ j'étais double, j'étais britannique-français. D'un autre côté, *oime*, j'ai vécu un peu en Nigérian, j'ai eu l'impression d'être africain... (IN : 18)

Les constructions ajoutées sont des formes argotiques et régionales (*mézigue*, *mégnasse* « moi » ; *mécol* ou *mécolle*, pronom personnel de Suisse romande signifiant « moi-même » ; *oime* « moi », en verlan). Ce qui nous intéresse, dans le cas présent, c'est qu'une identité peut en masquer une autre et se présenter sous des configurations énonciatives distinctes : il y a l'individu *normal*, faisant partie d'une grande communauté appelée société, et il y a le locuteur *marginal*, appartenant à un groupe social

⁹ Pour les besoins de l'analyse, les mots sont mis en italique de notre fait.

« argotophone »¹⁰. Ainsi, la variation pronominale argotique matérialise un glissement de l'identité sociale vers l'identité marginale.

Il convient toutefois de préciser que les formes introduites relèvent d'un argot stylisé et non d'un sociolecte authentique, ce qui n'invalide pas l'analyse, mais en limite la portée sociolinguistique.

Nous dirons qu'en adoptant une parlure argotique, le locuteur fait acte d'occultation de l'identité sociale. Dans le cadre de cette analyse, l'argot est envisagé non comme signal d'intégration communautaire, mais comme un procédé énonciatif de masquage identitaire. Par ailleurs, du point de vue sociolinguistique, nous pouvons dire, à la suite de Goffman (1973), que les sujets « argotophones » se livrent à une « mise en scène »¹¹, c'est-à-dire à une forme de représentation, dans laquelle des « acteurs » (Goffman 1973 :12), portant un masque, jouent un « rôle » (Goffman 1973 : 25). On admettra, dans ce cas de figure, que l'identité devient difficile à cerner. D'autant plus que l'adoption de l'argot pronominal peut être considérée comme une stratégie de dissimulation de l'identité, stratégie que l'on peut rapprocher de l'adoption d'un pseudonyme pour les noms. Ce parallélisme renforce l'idée que l'identité est une construction énonciative et sociale susceptible d'être modulée, dissimulée ou affichée.

2.5. Polyphonie et identité multiple

Sur la première de couverture, l'éditeur, Robert Laffont prend soin de mentionner les éléments suivants : J. M. G. LE CLÉZIO (en majuscules), *prix Nobel de littérature* (en plus petits caractères), IDENTITÉ NOMADE (en majuscules) ; des choix typographiques qui obéissent certes à des besoins éditoriaux promotionnels, mais qui signalent d'emblée une distinction entre la personne réellement existante et l'écrivain mondialement connu. Cette distinction visuelle et paratextuelle ouvre déjà une réflexion sur la démultiplication identitaire.

Cela nous conduit à nous interroger sur l'identité du JE qui jalonne le récit. La théorie de la polyphonie, inspirée du dialogisme de M. Bakhtine (1978), avance la thèse d'une plurivocité dans la production d'un discours (à la première personne, en l'occurrence), ce qui permet d'identifier trois voix (celle du sujet parlant, du locuteur et de l'énonciateur) et de remettre en question, par voie de conséquence « l'unicité du sujet parlant » (Ducrot 1984 : 171).

Dans le cas présent, le sujet parlant est, avant d'être l'écrivain nobélisé Le Clézio (producteur du matériel linguistique, du récit), une personne réellement existante, ce qui correspond à la définition même du référent. Le JE d'*IN* renferme également un locuteur (assumant la responsabilité de l'acte illocutoire de narration), et derrière ce même JE, *se cache* un énonciateur responsable du point de vue (PDV) selon lequel « l'identité est nomade », c'est-à-dire non fixe. Il s'agit donc d'une superposition d'instances énonciatives, qui contribuent chacune à moduler l'identité exprimée.

C'est sur la base de la plurivocité du discours que Ducrot, dans son introduction à *La ScaPoLine* (2004 : 10), parle de « schizophrénie dans le langage ». Ainsi, derrière le JE, il y a plusieurs instances distinctes, assumant des fonctions tout aussi différentes. La ScaPoline conçoit une configuration polyphonique modélisée autour de deux instances : un locuteur L, comparé à une sorte de « metteur en scène » (Anscombe et Ducrot 1983 : 175), dirigeant des acteurs, c'est-à-dire des énonciateurs (E 1 et E 2), exprimant deux PDVs opposés. En pratique, cela donne (5) :

(5) : Mon identité est là : c'est une identité nomade. (*IN* : 21)

La théorie polyphonique permet d'identifier un locuteur L (responsable de la production des mots constituant cette affirmation) et deux énonciateurs (au moins), responsables de deux PDVs, soit :

E 1 ayant PDV 1 (explicite) = *l'identité est nomade* (entendons « dynamique, changeante ») et E 2 ayant PDV 2 (implicite) = *l'identité n'est pas nomade* (en d'autres termes « stable, statique »), ce qui en fait une construction à polarité négative. La présence simultanée de ces PDVs valide l'hypothèse d'une

¹⁰ Le terme est dû à P. Guiraud, in L.-J. Calvet (1994 : 40).

¹¹ V. le titre de l'ouvrage de Goffman : *La mise en scène de la vie quotidienne* (1973).

identité plurielle, construite dialogiquement. La reconstitution d'un PDV 2 opposé relève ici d'une inférence interprétative et non d'un marquage linguistique explicite.

En vertu de la dimension dialogique du langage (M. Bakhtine 1978), derrière l'affirmation, il y a *toujours* une négation. L peut choisir de s'associer à un énonciateur, d'en adopter le PDV (soit E 1 + PDV 1) et de se dissocier de E 2 et de PDV 2, ce qui revient à exprimer son accord avec E 1 et son désaccord avec E 2, autrement, à assumer la responsabilité de PDV 1 et à se dégager de celle de PDV 2.

Le JE, inscrit dans une perspective polyphonique, montre dès lors ses limites en tant que simple marqueur référentiel : il devient un espace d'interaction entre instances et points de vue. Ainsi, cette configuration polyphonique du JE met en crise la stabilité identitaire de la triade auteur/narrateur/personnage dans un récit à la première personne.

3. Analyse pragmatique et argumentative de l'identité

Considérons, à présent l'extrait (6), dans lequel Le Clézio défend la thèse d'une identité plurielle :

(6) On pourrait m'attribuer l'expression d'identité hybride même si l'expression me fait penser à un moteur de voiture. Je suis un composé de plusieurs identités. (*IN* : 19)

Dans ce qui suit, nous passerons en revue différents procédés mis à contribution pour étayer cette thèse. Il s'agit moins de vérifier la vérité de la thèse que d'en analyser les mécanismes de légitimation discursive.

3.1. Ethos préalable et ethos discursif

Deux types d'ethos sont à distinguer : l'ethos préalable et l'ethos discursif ; « L'ethos préalable s'élabore sur la base du rôle que remplit l'orateur dans l'espace social (ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir » (Ruth Amossy 2000 : 70), l'ethos discursif « est [...] attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu "réel", appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire » (Maingueneau, 1993 : 138).

Cette tension entre image préalable et image construite constitue un ressort central de la crédibilité du JE.

Dans le cas d'*IN*, l'ethos préalable correspond à la façade, à la vitrine ou image valorisante sociale de Le Clézio (*citoyen du monde*, respectable, honorable et honoré, en tant qu'écrivain mondialement connu, récompensé par le prix Nobel), l'ethos discursif se définit par sa prise de parole exprimée par le JE, ainsi se dessinent deux identités distinctes. Toutefois, Z. Chaouch (2024 : 105) pense que « c'est la *prestation* oratoire qui compte auprès d'un auditoire qu'on cherche à convaincre, puis à persuader, et c'est cet exercice particulier de la parole qui confirmera l'image sociale valorisante dont jouit l'orateur avant d'entamer son discours ».

En d'autres termes, deux images sont mises côte à côte dans l'esprit de l'auditeur-lecteur (celle d'un IL d'avant le discours et celle d'un JE dans le discours) et c'est la seconde qui doit prouver que le locuteur mérite la confiance préalable placée en lui (quelle que soit la prestation, JE est *toujours* un autre). Nous adoptons cette distinction afin de différencier l'image sociale antérieure de l'auteur et l'image qu'il construit dans et par son discours.

3.2. Logos, pathos et argument d'autorité

Si l'on reprend (1), on constate que le locuteur-narrateur avance des arguments différents à l'appui de sa thèse et il associe la raison aux sentiments, donc le logos au pathos ; ainsi « naître pendant la guerre » relève du logos, ce qui illustre « l'argumentation par l'exemple », selon Aristote (1991 : 84 ; 251) et constitue une « preuve du raisonnement ».

De même qu'on peut considérer que dans (2) « Puis, lorsque j'ai eu dix-sept ans, et que j'approchais de mes dix-huit ans, la guerre faisait rage en Algérie », « l'exemple historique » (P. Païssa 2016 : 2) constitue un argument rationnel relevant du logos.

Mais c'est surtout l'argument d'autorité qui pèse de tout son poids et qui dictera au locuteur-narrateur son choix dans (2) : « Mon père m'a déconseillé d'aller faire mon service. J'étais français par ma mère, j'étais britannique par mon père... » (IN : 16). Ce recours à l'argument d'autorité, en l'occurrence son père médecin, consiste à faire appel « au respect que l'on éprouve pour une personne importante pour faire endosser un argument » (R. Amossy 2000 : 127). Ainsi, compte tenu du respect dont jouit une personne auprès du public, le locuteur n'aura aucune difficulté « à faire endosser un argument » (Amossy 2000 : 127), qui ne pourra pas être contesté.

De plus, quand le locuteur-Le Clézio revendique son identité britannique, il cite Stevenson (IN : 18), quand il *se sent* Africain, il cite dans un même élan des auteurs Tunisiens, Algériens, Egyptiens, Sénégalais, Sud-Africains, Mauriciens (IN : 34), toujours en usant d'un JE aux multiples usages et visages.

Le recours à ces références littéraires fonctionne comme un renfort d'ethos, qui élargit l'espace identitaire du JE à celui d'une communauté d'auteurs. Ce déplacement du JE vers une autorité collective renforce la légitimation de l'identité plurielle par affiliation symbolique.

Ensuite, il sollicite le pathos, cet appel aux sentiments, par une série d'arguments, tels que la sensibilité des enfants « au malheur et à la difficulté de la vie », pendant la guerre. Relève également du pathos, le souvenir des bombardements de la famille séparée du père « médecin en Afrique ». Cette démarche n'est pas innocente, elle n'est pas dénuée de calcul, dans la mesure où elle revient à « agir sur les hommes en les émouvant » (Amossy 2000 : 164)

3.3. Schémas argumentatifs et implicite

L'exemple de (1) est l'illustration d'un enthymème ou syllogisme tronqué, sachant que le raisonnement complet comporte trois propositions (une prémisses mineure, une majeure et une conclusion), le tout prend la forme d'un schéma : P *donc* C, P étant les prémisses mineure et majeure et C la conclusion. Dans « J'ai eu la chance et la malchance de naître pendant la guerre, or les enfants nés dans une guerre sont particulièrement attentifs au malheur et à la difficulté de la vie », le syllogisme est incomplet et cela n'a rien d'étonnant, puisque, comme le souligne Aristote (1991 : 87-88), l'enthymème est la forme la plus courante du syllogisme, souvent « composé de termes peu nombreux et souvent moins nombreux que ceux qui constituent le syllogisme. En effet, si quelqu'un de ces termes est connu, il ne faut pas l'énoncer ; l'auditeur lui-même le supplée ». Dans ce cas, le syllogisme complet aurait cette forme :

« J'ai eu la chance et la malchance de naître pendant la guerre, or les enfants nés dans une guerre sont particulièrement attentifs au malheur et à la difficulté de la vie », *DONC les enfants (à mon image) auront la chance et la malchance de naître pendant une guerre*¹².

La reconstruction du syllogisme permet de mettre au jour l'implicite argumentatif sur lequel repose la généralisation, et d'en mesurer la portée identitaire. Cette généralisation constitue un mécanisme de projection identitaire du JE vers un collectif indifférencié. Elle transforme une expérience singulière en matrice de partage identitaire.

3.4. Le non-dit

Le syllogisme complet reconstitué *supra* peut être schématisé de la sorte :

P (« J'ai eu la chance et la malchance... ») + Arguments (ARG. 1 « les enfants nés dans une guerre... » + ARG. 2 « Je me souviens très bien des bombardements... » + ARG. 3 « Mon père était médecin en Afrique » + ARG. 4 « Nous étions séparés par la guerre » + ARG. 5 « Je ne l'ai connu qu'à l'âge de dix ans »...).

Nous avons constaté plus haut que la conclusion C est manquante, intentionnellement pouvons-nous ajouter, car l'implicite « contribue à la force de l'argumentation dans la mesure où il engage l'allocutaire à compléter les éléments manquants » (Amossy 2000 : 151). Cette procédure s'apparente à une tactique

¹² La proposition C est présentée en italiques afin de signaler son statut implicite, reconstruit par inférence.

subtile de solliciter l'auditeur, de l'impliquer, de faire « appel à la connivence » (Anscombe et *al.*, 2012 : 245). C'est dans cette mesure qu'on pourrait estimer que l'intérêt de la reconstitution du syllogisme consiste à convaincre de l'existence de deux identités du JE et du ILS (les enfants) : celle de la chance et celle de la malchance. Ce qui appuie la thèse de l'identité multiple.

La dimension implicite de l'argumentation devient ainsi un lieu privilégié de la construction d'une identité partagée ou projetée sur autrui. L'implicite joue ici un rôle de médiation entre singularité biographique et généralisation identitaire. Il constitue un espace de co-construction du sens, où le lecteur est amené à participer à la définition de l'identité en jeu.

3.5. Conviction, persuasion et performativité

Deux opérations de la démarche argumentative sont susceptibles de se suivre et de se compléter : convaincre et persuader. Mais parfois, l'argumentateur ou « proposant » (P. Oléron 1983 : 91) peut effectuer l'une sans parvenir à réaliser l'autre. Emmanuelle Tabet (2003 : 4) distingue bien les deux opérations :

Convaincre consiste à faire comprendre par une démarche essentiellement intellectuelle, en ayant en particulier recours au savoir et aux arguments logiques (c'est le cas notamment de la littérature didactique) ; persuader consiste à faire croire en cherchant à ébranler l'âme à obtenir une adhésion affective de l'interlocuteur.

Dans le cas présent, le locuteur-Le Clézio peut convaincre que son identité est « nomade », « hybride », multiple, en associant *logos* et *pathos* (autrement dit raison et sentiment), sans pour autant automatiquement emporter l'adhésion du lecteur. C'est ce qu'on pourrait croire *a priori*, si l'on compare (2) et (3) dont les points de vue semblent aux antipodes l'un de l'autre, ainsi, (2) « J'étais français par ma mère, j'étais britannique par mon père » s'opposerait à (3) « Je ne suis vraiment plus du tout français, je suis uniquement britannique », ce qu'on pourrait formuler autrement : affirmation *vs* négation, ou JE multiple *vs* JE unique.

Cet antagonisme et cette « paradoxalité » (A. Pamies Bertrán 1992 : 10) ne sont qu'apparents, car le contexte permet de lever l'ambiguïté, dans la mesure où la revendication d'une identité multiple en (2) et celle d'une identité unique en (3) permettent d'aboutir au même résultat : éviter le service militaire.

Le conflit apparent entre JE multiple et JE unique se résout ainsi au niveau pragmatique, par l'unité de la finalité argumentative. La cohérence du projet identitaire est donc subordonnée à une rationalité stratégique, qui articule constamment revendication d'hybridité et gestion des contraintes contextuelles

Cependant, au-delà de ces considérations énonciatives, on peut se demander comment s'effectue la démarche argumentative dans la perspective des actes de langage ? « Convaincre » se situerait du côté de l'illocutoire et « persuader » de celui du perlocutoire. Austin (1970) lie l'accomplissement ou la réalisabilité de ce dernier acte à ce qu'il appelle un *uptake* ou *felicity* (condition de réussite), notion que Searle (1972) développera à sa suite.

Quand le locuteur-Le Clézio produit un énoncé à allure de profession de foi (5) « Mon identité est là : c'est une identité nomade », l'acte d'asserter est suivi d'accomplissement, il en devient performatif. Le locuteur, en évoquant toutes les cultures qui l'ont influencé et qui ont forgé sa personnalité, assume son identité multiple. Plus encore, la performativité de l'acte atteint l'auditeur-lecteur, compte tenu de l'aura, de l'ethos préalable de l'orateur-locuteur-nobélisé-Le Clézio ; l'auteur donne de lui une image valorisante, à travers son discours, celle d'un écrivain responsable, engagé, il emploie *je* auprès d'un auditeur-lecteur qui lui accorde sa confiance, c'est sur cette base qu'il a toutes les chances d'accomplir deux actes avec succès : convaincre et persuader. Si on ajoute à l'ethos du locuteur l'argument d'autorité *supra*, cela fournit deux conditions de réussite pour que l'effet perlocutoire s'exerce, la croyance en une identité plurielle se mue en *vérité établie*.

La dynamique illocutoire et perlocutoire contribue ainsi à transformer une thèse identitaire en évidence partagée. Elle montre que l'adhésion à l'identité nomade ne repose pas seulement sur le contenu propositionnel, mais également sur le contenu implicite que renferme l'énonciation.

3.6. Limites de l'argumentation du JE pluriel

En dépit des moyens mis en œuvre pour faire aboutir l'argumentation d'un JE multiple, un auditeur-lecteur averti peut déclarer une telle théorie irrecevable pour plusieurs raisons. Nous avons évoqué plus haut les *felicities* susceptibles de contribuer à l'accomplissement de l'argumentation de Le Clézio, mais ces conditions de réussite, tout en étant nécessaires, sont-elles suffisantes pour autant ? Si on tient compte du fait que « L'acte de parole sous forme de livre est toujours orienté en fonction des prises de parole antérieures, tant celle de l'auteur lui-même que celle d'autres auteurs » (Bakhtine 1977 : 136), le discours de Le Clézio a nécessairement son contre-discours et son argumentation doit prendre en considération les facteurs suivants :

- **La doxa**, l'opinion commune qui sert d'argument étayant pour tout discours qui vise la persuasion (Amossy 2000 : 89). Or, l'identité multiple prônée par Le Clézio ne constitue pas un point d'accord susceptible de faire partager un point de vue dans une communauté dont certains membres peuvent avoir des idées reçues ou des stéréotypes.

- **Une lecture psychanalytique** orienterait vers le diagnostic pathologisant d'un dédoublement apparent de la personnalité.

- **La compétence du co-énonciateur** : Le discours d'une identité plurielle ne peut prétendre persuader qu'un auditeur jouissant d'une compétence linguistique et encyclopédique, dans la mesure où ce dernier ne peut adhérer qu'à ce qu'il comprend au préalable. Le discours d'un JE multiple doit surtout s'adapter à l'image du co-énonciateur (Amossy 2000 : 38).

- **La part de calcul et la possible tentative de manipulation** de la part du proposant qui, pour persuader, applique l'adage « la fin justifie les moyens ». À ce propos, Christian Plantin (1996 : 24) spécifie que la démarche argumentative n'est pas de toute innocence, en ce sens qu'elle use de « l'ensemble des techniques (conscientes et inconscientes) de légitimation des croyances et des comportements. Elle cherche à influencer, à transformer ou à forcer les croyances ou les comportements (conscients ou inconscients) de sa ou de ses cibles ».

Cette dernière section ouvre ainsi un espace critique indispensable, où la construction d'un JE pluriel est confrontée à ses résistances possibles : doxa, lectures concurrentes, limites de la réception et enjeux de manipulation. Elle rappelle que toute argumentation persuasive s'expose structurellement à un contre-discours. La thèse de l'identité nomade se trouve dès lors inscrite dans un champ polémique plutôt que dans un consensus partagé.

4. Conclusion

A travers cet article, nous avons cherché à vérifier la recevabilité de la thèse défendue par J.M.G. Le Clézio dans son ouvrage *Identité nomade*. Plus précisément, il s'agissait d'examiner si cette thèse de l'identité plurielle pouvait être étayée par l'analyse linguistique et argumentative du texte lui-même. Notre démarche ne visait donc pas à statuer sur la « vérité » ontologique de l'identité, mais sur la cohérence des mécanismes discursifs qui la construisent et la légitiment.

Le fait que le récit soit à la première personne JE nous a conduit à considérer que les pronoms personnels, référant à des personnes, avaient les propriétés de l'hybridité, du nomadisme, de l'instabilité morphologique, de « la plasticité sémantique ».

Nous avons ainsi transféré sur les marqueurs pronominaux certaines caractéristiques attribuées à l'identité, afin de montrer que le fonctionnement de la langue épouse, en partie, la configuration identitaire revendiquée. Ce déplacement méthodologique permet de penser l'identité non comme une essence, mais comme un effet de fonctionnement du langage.

De la même façon que les personnes peuvent avoir des identités variées et multiples, les pronoms personnels, par un procédé de substitution ou par jeu, pouvaient se doter d'une certaine *ubiquité*, être partout, là où on les attend le moins. De cette façon, les personnes réellement existantes et les pronoms qui les remplacent et les représentent parfois, ont plusieurs identités, le but étant de remettre en question, exemples à l'appui, l'idée d'une identité unique et indivisible. Les manipulations pronominales proposées avaient donc une valeur heuristique, non descriptive, et visaient à tester la stabilité référentielle et énonciative du JE. Elles ont permis d'observer comment le JE se reconfigure en permanence entre identité narrative, affective et polyphonique.

La thèse de la pluralité identitaire, difficile à soutenir pour certains, devait être défendue ; ceci nous a conduit à analyser la démarche de Le Clézio d'un point de vue pragmatique, avec une prise en considération de l'argumentation (sous-tendue par la rhétorique classique) qui met à contribution, entre autres procédés, l'ethos du locuteur et « le statut de preuve et d'argument de l'exemple » (Païssa 2016 :2), le logos, le pathos et l'implicite. Ce cadre a permis d'articuler l'analyse linguistique des pronoms et la dimension argumentative du discours, en montrant comment la mise en récit de soi sert à légitimer une identité plurielle.

Au terme de l'analyse, il s'avère que l'orateur-locuteur a rempli les conditions de réussite qui garantissent l'accomplissement de l'effet perlocutoire escompté : convaincre puis persuader l'auditeur-lecteur du bien-fondé de la thèse de l'identité plurielle.

Autrement dit, les procédés énonciatifs et argumentatifs convergent pour transformer une position identitaire individuelle en thèse recevable aux yeux du co-énonciateur. L'identité nomade ne se donne pas comme une simple déclaration subjective, mais comme une construction discursive dotée d'une force de persuasion.

Mais comme toute argumentation à visée persuasive, ce discours peut connaître des limites, quand on l'oppose à un contre-discours illustré par une contre-argumentation, compte tenu de la dimension dialogique du langage héritée de Bakhtine. Cette ouverture sur le contre-discours rappelle que la pluralité identitaire demeure un enjeu de débat et que la réussite argumentative de l'auteur reste conditionnée par la doxa, les présupposés de lecture et la position de l'interprète. La thèse de l'identité plurielle apparaît ainsi moins comme une conclusion définitive que comme une proposition située dans un espace de tension interprétative, où l'identité nomade reste à la fois revendiquée, discutée et rejouée dans l'interaction avec le lecteur.

Bibliographie

- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours*. Paris: Nathan.
- Anscombre, J.-C., Rodríguez Somolinos, A. & Gómez-Jordana Ferary, S. (dirs.) (2012). *Voix et marqueurs du discours: des connecteurs à l'argument d'autorité*. Lyon: ENS Éditions.
- Aristote. (1991). *Rhétorique*. Paris: Le Livre de poche.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris: Éditions du Seuil.
- Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Bakhtine, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard.
- Bally, Ch. (1909). *Traité de stylistique française*. Genève: Librairie de l'Université, Georg & Cie.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, rééd. Tunis, Cérès, 1995.
- Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, rééd. Tunis, Cérès, 1995.
- Calvet, L.-J. (1994). *L'Argot*. Paris: PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 700.
- Chaouch, Z. (2024). « Prométhée: le mythe et sa narration ». In *Prométhée, approches croisées*. Actes du colloque, Tunis: Éditions Araam, p. 99-112.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Les Éditions de Minuit.

- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Armand Colin.
- Le Clézio, J.-M. G. (2024). *Identité nomade*. Paris: Robert Laffont.
- Maingueneau, D. (1993). *Analyser les textes de communication*. Paris: Nathan Université. [2e éd. 2000.]
- Maingueneau, D. (2004). *Linguistique pour le texte littéraire*. Paris: Nathan Université.
- Morillon, I. (2024). « Désigner l'autre par je: jejoisement dans l'espace public ». *Actes de la Journée d'étude du 13 juin 2024*.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Éditions Kimé.
- Oléron, P. (1983). *L'argumentation*. Paris: PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- Païssa, P. (2016). « Le statut de preuve et d'argument de l'exemple. Introduction: l'exemple historique dans le discours: enjeux actuels d'un procédé classique ». *Argumentation et Analyse du Discours*, 16. En ligne: <https://journals.openedition.org/aad/2094>
- Pamies Bertrán, A. (1992). « Quelques paradoxes à propos de la structure du paradoxe ». *Équivalences*, 21^e année, nos 1-2, p. 5-30.
- Plantin, Ch. (1996). *L'Argumentation*. Paris: Seuil, coll. « Mémo ».
- Récanati, F. (1981). *Les énoncés performatifs*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Robbe-Grillet, A. (1957). *La jalousie*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage*. Paris: Hermann.
- Tabet, E. (2003). *Convaincre, persuader, délibérer*. Paris: Presses Universitaires de France.